

*Pétrole et gaz du Canada—Loi*

hypothécaire élevés. Ce n'est pas juste en vérité car ce n'est pas sa faute. La faute en revient au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et à son complice, le ministre des Finances, qui nous a dévoilé cette politique absurde l'année dernière.

Il ne s'agit pas d'une opinion que je suis le seul à entretenir ou qui n'est partagée que par les membres de notre parti. C'est l'opinion du gouverneur de la Banque du Canada, M. Bouey. Celui-ci a déclaré, en effet, que le Programme énergétique national était en grande partie responsable du fait que les taux d'intérêt étaient plus élevés au Canada qu'aux États-Unis. Telle est l'opinion de nul autre que le gouverneur de la Banque du Canada. Les Canadiens qui se sentent pressurés à cause de ces taux d'intérêt élevés, qui ont eu de la difficulté à renouveler leur hypothèque, peuvent donc adresser leurs remerciements au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et à son ami, le ministre des Finances.

Nous avons vu l'autre jour le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gray) s'efforcer de nier qu'il ait jamais menacé de démissionner si les taux d'intérêt n'étaient pas ramenés en deçà du taux déjà scandaleux de 14 p. 100. Il s'est alors lancé dans une diatribe ridicule en prétendant que les taux d'intérêt élevés au Canada étaient dans une certaine mesure attribuables au fait que certains députés de notre parti appuyaient le programme américain, et en se livrant à quelque autre argumentation fantaisiste. Quoi qu'il en soit, le ministre tentait de faire porter le blâme de toute l'affaire aux États-Unis et aux conservateurs parce que, paraît-il, des membres de notre parti appuient certaines mesures prises dans ce pays.

Cependant, en lisant l'édition d'aujourd'hui du *Globe and Mail*, on apprend qu'aux États-Unis les taux d'intérêt ont augmenté de 20 p. 100 l'an dernier, tandis qu'au Canada ils ont augmenté de 50 p. 100. Pourquoi les taux d'intérêt ont-ils augmenté de 50 p. 100 au Canada alors qu'ils ont augmenté de 20 p. 100 aux États-Unis? La réponse est très simple. Le Canada est doté d'un programme énergétique national qui a contribué à la hausse des taux d'intérêt. Nous en sommes redevables au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Il est incroyable d'entendre le secrétaire parlementaire dire ici que le programme énergétique national est un grand succès. Il y a lieu de se demander sur quelle planète il habite. Pour lui les frontières du Canada passent par Etobicoke. Sans doute ignore-t-il tout de la région qui s'étend à l'ouest de sa circonscription. S'il s'acquittait avec compétence de ses fonctions de secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, il saurait qu'un nombre considérable de sociétés et de derricks canadiens ont quitté le pays et il s'abstiendrait de faire des déclarations absurdes sur les bienfaits de ce programme pour les sociétés canadiennes.

Quels sont les avantages que tire le Canada de ce programme? Pendant la fin de semaine, j'ai consulté le rapport annuel du Conseil économique du Canada pour 1980, qui a fait paraître un additif à la suite de la présentation du programme énergétique national l'an dernier. Le Conseil économique a examiné le programme énergétique en a inséré le contenu dans son modèle économétrique et a conclu qu'à cause de cela, l'inflation serait supérieure et le chômage inférieur de un ou deux points à ses prévisions originales et que le pays connaîtrait des taux d'intérêt plus élevés. Le pronostic du

Conseil économique pour 1981 était en général plutôt sombre à cause du programme énergétique national.

Le Conseil économique a tiré dans le mille avec ses sinistres prédictions pour 1981 sur les résultats du Programme national de l'énergie. Pourtant, les députés d'en face, sans même rougir, nous disent: «N'est-ce pas là une politique merveilleuse qui donne des résultats extraordinaires?» Ils prétendent que les Canadiens devraient rendre grâce au Ciel d'avoir un gouvernement aussi remarquable au gouvernail, un ministre aussi intelligent et des collaborateurs aussi brillants pour le seconder. S'ils étaient juste un peu plus brillants, nous pourrions avoir des taux d'intérêt atteignant 30 p. 100 et peut-être même un chômage de 15 à 20 p. 100. Sait-on jamais? Nous pourrions même chasser hors du pays jusqu'à la dernière de nos tours de forage si ces gens-là étaient un peu plus avisés. Mais ce qui m'exaspère, c'est la malhonnêteté foncière du gouvernement lorsqu'il prétend que le Programme national de l'énergie, et en particulier le bill C-48, est conçu pour aider les Canadiens à participer réellement dans l'industrie du pétrole et du gaz.

Je vais vous lire un passage du mémoire présenté par la Husky Oil Operations Ltd. au comité chargé d'étudier le bill C-48. La Husky est une compagnie canadienne. La plupart d'entre nous connaissent l'éminent Canadien membre de son conseil d'administration, M. Tommy Douglas, ancien critique énergétique du Nouveau parti démocratique. M. Douglas doit sûrement lui donner d'excellents conseils. Voyons ce qu'en pense Husky Oil, cette entreprise canadienne que ce merveilleux bill C-48 est censé hautement avantager, d'après le ministre, bien sûr:

● (1650)

Le bill C-48 semble avoir été rédigé en prévision de l'établissement de règles et de l'octroi de pouvoirs visant à contrôler et à manipuler un secteur hostile et rebelle. Ces instruments financiers et ces pouvoirs discrétionnaires, ajoutés au traitement préférentiel dont le bill C-48 fait bénéficier les sociétés d'État et aux objectifs énoncés dans le PEN à propos de la participation publique, incitent le secteur privé à se demander si son rôle dans la mise en valeur des terres du Canada n'est que provisoire. Toute entreprise privée qui prend au pied de la lettre le bill C-48 et le PEN n'a pas d'autre choix que de tenir compte d'un nouvel élément de risque découlant d'une intervention gouvernementale éventuelle.

Voilà une façon très discrète de demander au gouvernement où diable il veut bien en venir et de lui rappeler que ses initiatives n'ont fait que compliquer les choses et dissuader d'autant Husky Oil de participer à la mise en valeur de ces régions.

Je voudrais à présent citer une observation peut-être un peu plus vive du représentant d'une autre entreprise canadienne établie dans le haut Arctique, qui n'est pas aussi importante que Husky Oil mais qui est indépendante et entièrement canadienne, ayant été fondée par un de nos concitoyens, un bon habitant de l'Ouest. Cet homme n'est peut-être pas aussi bon citoyen qu'un Canadien d'Etobicoke, mais certains d'entre nous lui prêtent toutes les qualités d'un bon Canadien. Grosso modo, dans une lettre qu'il écrit en sa qualité de président de Paramount Resources, cet homme affirme que si Paramount était une entreprise étrangère, il aurait peut-être de quoi être furieux. Mais l'entreprise étant canadienne, il ne peut que demeurer sidéré devant le sac et le pillage perpétrés par le gouvernement du Canada. Sac et pillage, voilà comment cette société pétrolière canadienne décrit le traitement que lui a réservé le gouvernement du Canada.

Qu'est-ce que le secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. MacLaren) trouve